

**Musée historique de Lausanne**  
**Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment**  
**Demande d'un crédit d'investissement complémentaire de CHF 495'000.- pour un**  
**programme de travaux additionnels**

*Préavis N° 2017/15*

Lausanne, le 13 avril 2017

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

**1. Objet du préavis**

Par le présent préavis la Municipalité demande à votre Conseil l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif complémentaire au préavis N° 2014/74 d'un montant de CHF 495'000.- pour un projet de suppression des verrières existantes et de modification de la façade d'entrée du Musée historique de Lausanne (MHL). Elle sollicite en outre l'autorisation de procéder à un programme de travaux complémentaires non-prévus dans le crédit initial pour la réalisation d'une buvette dans le jardin ainsi qu'une étude pour l'installation d'un couvert métallique et des aménagements extérieurs.

**2. Préambule**

En sa séance du 31 mars 2015, votre Conseil votait un crédit d'ouvrage de CHF 7'020'000.- dans le cadre du préavis N° 2014/74 « Musée historique de Lausanne – Rénovation et transformation de l'exposition permanente et entretien du bâtiment – demande de crédit d'ouvrage » afin de rénover et transformer complètement l'exposition permanente du MHL. Les travaux ont débuté à l'été 2015 et poursuivent leur cours.

En date du 26 avril 2016, une interpellation de M. Gianni John Schneider et crts « Rénovation du Musée historique de Lausanne : pourquoi ne pas inclure la façade d'entrée et le jardin ? » a été déposée au Conseil communal demandant d'inclure dans les travaux une modification de la façade nord et de l'entrée du musée ainsi que la possibilité d'ouvrir le jardin au public. Le bureau d'architecture en charge des travaux a parallèlement élaboré, à compte d'auteur, un avant-projet de nouvelle façade du musée comprenant notamment l'installation d'une marquise tout au long de ladite façade.

Les projets de modification de la façade, de réalisation d'une marquise et d'ouverture d'une buvette dans les jardins sont des éléments nouveaux qui n'étaient pas inclus dans le projet de

renovation initial. Leur financement n'était, par conséquent, pas prévu dans le cadre du crédit d'ouvrage octroyé au projet de rénovation du musée.

### 3. Présentation du programme de travaux complémentaires

Les projets de modification ci-dessus n'ayant pas été inclus dans le projet de rénovation initialement soumis à enquête publique, leur mise en œuvre conjointe nécessiterait une nouvelle mise à l'enquête publique dont le délai d'analyse jusqu'à l'obtention du permis de construire pourrait entraîner un retard de la livraison du bâtiment difficile à estimer.

Afin de ne pas compromettre la réouverture du musée, prévue pour février 2018, la Municipalité a donc souhaité considérer le projet de modification en trois volets distincts :

- suppression des deux verrières existantes et modification de la façade d'entrée par l'installation d'une ouverture face à la cathédrale. Ce premier volet, qui devrait pouvoir recevoir rapidement les autorisations nécessaires, permettrait une plus grande sécurité dans la maîtrise du calendrier et serait une première étape du projet de modification de la façade cohérente pour elle-même, avec ou sans couvert, en valorisant l'esthétique du bâtiment et des environs immédiats de la cathédrale ;
- étude pour le rhabillage éventuel de la façade sous forme, par exemple, d'une marquise ;
- ouverture au public du jardin du Musée historique de Lausanne et création d'une buvette du musée.

Le présent préavis concerne la réalisation du premier et du troisième volet, ainsi que l'étude du deuxième volet.

### 4. Estimation des coûts et financement

Le bureau d'architectes a procédé à l'estimation des coûts à +/- 20% pour les trois volets de l'avant-projet proposé. Les coûts intègrent une position de divers et imprévus comprenant 20% des CFC 1 et 2 :

#### 4.1 Démolition des verrières et modification de la façade d'entrée

CFC 11 Déblaiement, préparation du terrain	CHF	20'000.-
CFC 14 Adaptation bâtiment existant	CHF	7'500.-
CFC 21 Gros-œuvre 1	CHF	94'400.-
CFC 22 Gros-œuvre 2	CHF	84'800.-
CFC 23 Installations électriques	CHF	10'800.-
CFC 24 Installations CVCR	CHF	16'200.-
CFC 25 Installations sanitaires	CHF	5'400.-
CFC 27 Aménagements intérieurs 1	CHF	44'600.-
CFC 28 Aménagements intérieurs 2	CHF	34'500.-
CFC 29 Honoraires	CHF	89'600.-
CFC 51 Autorisations, taxes	CHF	6'500.-
CFC 52 Echantillons maquettes, reproductions	CHF	2'600.-
CFC 60 Divers et imprévus	CHF	78'100.-
<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b><u>495'000.-</u></b>

La Municipalité propose que la démolition des verrières, peu performantes énergétiquement et peu intégrées esthétiquement, et la modification de la façade d'entrée soient financées à hauteur

de CHF 495'000.- par le Fonds du développement durable (FDD), dans le cadre de la promotion d'un environnement de qualité, de la restauration du patrimoine construit et de la valorisation patrimoniale notamment favorable à la promotion de la ville (article 2 du Règlement d'utilisation du Fonds communal pour le développement durable du 25 septembre 2012). Ainsi, l'isolation de l'entrée du musée et l'esthétique de la façade ouest, proche de la cathédrale, seraient améliorées.

#### 4.2 Etude pour couvert métallique et aménagements extérieurs

CFC 29 Honoraires	CHF	29'000.-
Total	<u>CHF</u>	<u>29'000.-</u>

Le financement du couvert métallique et des aménagements extérieurs reste à estimer avec précision et nécessitera une étude approfondie. Le coût de cette étude a été estimé par le bureau d'architectes à CHF 29'000.-. La Municipalité propose que cette étude soit financée par le solde du crédit d'ouvrage pour la rénovation et transformation de l'exposition permanente DIPA 4900.503.3485 pour un montant de CHF 22'000.- et du crédit cadre CC4 pour les travaux d'entretien du MHL. DIPA 4900.503.3479 pour un montant de CHF 7'000.-.

#### 4.3 Buvette dans le jardin

CFC 11 Déblaiement, préparation du terrain	CHF	6'700.-
CFC 21 Gros-œuvre 1	CHF	10'800.-
CFC 22 Gros-œuvre 2	CHF	25'600.-
CFC 23 Installations électriques	CHF	5'400.-
CFC 25 Installations sanitaires	CHF	7'600.-
CFC 27 Aménagements intérieurs 1	CHF	8'600.-
CFC 28 Aménagements intérieurs 2	CHF	4'600.-
CFC 29 Honoraires	CHF	31'300.-
CFC 51 Autorisations, taxes	CHF	6'500.-
CFC 52 Echantillons maquettes, reproductions	CHF	1'000.-
CFC 60 Divers et imprévus	CHF	19'500.-
CFC 90 Ameublement et décoration	CHF	32'400.-
Total	<u>CHF</u>	<u>160'000.-</u>

L'état financier du crédit d'ouvrage pour la rénovation et la transformation de l'exposition permanente et du crédit cadre CC4 pour les travaux d'entretien du MHL présente à ce jour un disponible de CHF 306'500.-. La situation financière étant actuellement saine la Municipalité propose que les travaux nécessaires à l'ouverture de la buvette, pour un montant de CHF 160'000.-, soient réalisés sur ces montants. Les CHF 160'000.- seront financés par le DIPA 4900.503.3485 à raison de CHF 123'000.- et par le DIPA 4900.503.3479 pour CHF 37'000.-.

## 5. Développement durable

### 5.1 Démolition des verrières et modification de la façade d'entrée

La démolition des verrières se fera en respectant le recyclage de l'ensemble des profils en aluminium et des verres les composant.

La modification de la façade apporte une mise en valeur du bâtiment du point de vue patrimonial, d'autant plus que le site est aux abords de la cathédrale.

Les verrières actuelles ont une faible isolation thermique et représentent une perte énergétique importante en hiver, ainsi qu'une surchauffe en été qui doit être compensée par du refroidissement afin de conserver un climat optimal pour la conservation des œuvres du musée. La modification de la façade permet d'améliorer de manière significative le bilan thermique de cette façade.

### 5.2 Etude pour couvert métallique et aménagements extérieurs

L'étude pour le couvert et les aménagements extérieurs, permettra de développer un projet visant à améliorer sensiblement le traitement de sol qui relie l'entrée du musée à la place de la Cathédrale. L'actuel revêtement en bitume pourrait ainsi être remplacé par un traitement de sol en meilleure adéquation avec le site et perméable.

### 5.3 Buvette dans le jardin

La buvette dans le jardin valorisera un espace de stockage, peu utilisé.

En mettant l'espace du jardin et la vue sur la ville à disposition du public du musée, l'aménagement de cette buvette permettra de doter le musée d'une cafétéria dans un cadre splendide durant la saison estivale. Cela contribuera indéniablement à l'attractivité et aussi à la convivialité du nouveau musée.

L'aménagement de la buvette se fera de la manière la plus simple possible, sans y ajouter d'éléments techniques tels que chauffage, ventilation. La buvette sera ouverte uniquement durant la période estivale.

En cas de recours à du mobilier ou des aménagements extérieurs en bois, ceux-ci devront provenir d'un approvisionnement régional.

L'exploitation de la buvette comportera un cahier des charges en faveur d'une consommation durable, afin d'assurer la mise en cohérence avec le patrimoine culturel du lieu, ainsi qu'avec le déploiement de la politique alimentaire de la Ville liée au Plan restauration collective durable/RCD (préavis N° 2014/36).

## 6. Aspects financiers

### 6.1 Incidences sur le budget d'investissement

(en milliers de CHF)	2017	2018	2019	2020	Total
Dépenses d'investissements	495'000				495'000
Recettes d'investissements	-495'000				-495'000
<b>Total net</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 6.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

L'étude nécessaire au couvert métallique et aux aménagements extérieurs, ainsi que l'aménagement de la buvette sont financés par le crédit d'ouvrage en cours et le crédit cadre CC4. L'exploitation de la buvette étant assurée directement par le MHL, sans effectif supplémentaire, ce préavis n'a, pour ces objets, pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

## 7. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2017/15 de la Municipalité, du 13 avril 2017 ;

où le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer un crédit d'investissement complémentaire du patrimoine administratif de CHF 495'000.- au crédit alloué par le préavis N° 2014/74, destiné au financement du projet de suppression des verrières existantes et de modification de la façade d'entrée du Musée historique de Lausanne ;
2. d'accepter le prélèvement sur le Fonds du développement durable d'un montant équivalent au crédit mentionné sous chiffre 1 et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'autoriser l'attribution d'un mandat complémentaire d'étude pour le couvert métallique et les aménagements extérieurs au bureau d'architectes pour un montant de CHF 29'000.- TTC financé par le crédit d'investissement (DIPA : 4900.503.3485) pour la rénovation et transformation de l'exposition permanente et par le crédit cadre CC4 (DIPA : 4900.503.3479) pour les travaux d'entretien du Musée historique de Lausanne, poste des réserves et imprévus ;
4. d'autoriser le financement du projet de buvette dans le jardin à hauteur de CHF 160'000.- TTC dans le cadre du crédit d'investissement (DIPA : 4900.503.3485) pour la rénovation et transformation de l'exposition permanente et par le crédit cadre CC4 (DIPA : 4900.503.3479) pour les travaux d'entretien du Musée historique de Lausanne, poste des réserves et imprévus.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Grégoire Junod

Le secrétaire :  
Simon Affolter